

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI LE 14 DÉCEMBRE 2020 À 20 HEURES 00.

Citoyen(s) présent(s) : 0

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences :

Mesdames Hélène Campbell, conseillère
Marianne Cardinal, conseillère
Nathalie Dorais, conseillère
Patricia Rachofsky, conseillère

Messieurs Martin Bellefroid,
Jean Asnong, conseiller
Stephan Duquette, conseiller était absent

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 20 : 05 heures. La séance s'est tenue à huis clos.

2020-12-280 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée.

Adopté

2020-12-281 Demande d'appui à la C.P.T.A.Q. déposée par le Ministère des Transports.

Considérant une demande d'appui à la C.P.T.A.Q. déposée par le Ministère des Transports;

Considérant que ladite demande vise les 5452795 ptie, 5452799 ptie et 5452506 ptie situés sur le territoire de la Municipalité de Pike River;

Considérant que la demande à pour effet de procéder à l'utilisation autre qu'agricole de façon temporaire afin de procéder à l'installation de ponceaux dans le cadre de la phase III-B du projet de prolongement de l'autoroute 35;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Nathalie Dorais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter la décision à une séance ultérieure et que le dossier soit transmis à la MRC Brome-Missisquoi puisque la juridiction des cours d'eau relève de leurs compétences.

Adopté

2020-12-282 Discussion concernant les dossiers des employés;

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Madame Pascale Massé soit nommée directrice générale adjointe. De mandater le maire Martin Bellefroid et la directrice générale afin de signer une entente de travail.

Adopté

2020-12-283 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé Madame Patricia Rachofsky par et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance 21 :10 heures.

Adopté

Martin Bellefroid, maire

Lucie Riendeau gma
Directrice générale

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020.

Lucie Riendeau gma
Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid, maire